VENTES A L'ENCAN

Peter Gallagher

Annonce Judiciaire

No. 102855

Cour Civile de District, Division E

William J. Walsh et al

vs

John Loyacano

Tuteur des mineurs Maggie Walsh et Therese Walsh et al

Mercredi, 26 Février, 1913

au Peoples Auction Exchange, 334 rue Carondelet, entre les rues Union et Perdido, des propriétés de valeur améliorées et non améliorées. Les spéculateurs et personnes voulant faire des placements y trouveront leur avantage. Agents de propriétés cherchant le genre de placement qui vous devez rechercher, sans limite ni réserve. Les plans sont exposés à la date heure.

Suivant un jugement lu et rendu en cour siégeante le 20 janvier 1913, jugement signé le 24 janvier 1913, No. Rec. 855 — Cour Civile de District — Division E. — Signé par l'Hon. George H. Theard, Juge agissant, moi, Pierre Gallagher, exécuteur, dûment autorisé pour la Paroisse d'Orléans je procéderai à vendre les propriétés suivantes le Mercredi, 26 février 1913, à midi à la Peoples Auction Exchange, 334 rue Carondelet.

1. Un terrain avec les appartenances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, et désigné par le No. six dans l'Ilet, borné par les rues Tonti, Rocheblave, Gasquet et Palmyra, sur un plan dressé par A. de Armas, daté le 27 novembre 1866, et déposé dans le bureau de P. C. Cuvellier, notaire, le 10 octobre 1853, lequel terrain forme le coin des rues Gasquet et Miro, et mesure vingt sept pieds un pouce de face sur la dite rue Gasquet sur cent cinq pieds, dix pouces et trois lignes de profondeur et de face sur la dite rue Miro, entre lignes parallèles, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, portant les Nos. municipaux 2301-2303 avenue Cleveland. Les améliorations comprennent un cottage double en bois contenant deux chambres et une cuisine de chaque côté; en face du fond du terrain est un cottage simple contenant deux chambres et une cuisine, la cour est abritée, citerne, etc.

4. Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville désigné par le numéro onze dans l'Ilet No. vingt quatre, borné par les rues Canal, Miro, Galvez et Gasquet formant le coin des rues Gasquet et Miro sur une profondeur et face sur la rue Miro de cent cinq pieds, six pouces et trois lignes entre lignes parallèles suivant le plan dressé par A. d'Hemecourt, voyer, le 16 juillet 1852, et déposé dans le bureau de P. C. Cuvellier, ancien notaire dans cette ville, portant le No. municipal 2235 avenue Cleveland. Les améliorations comprennent un cottage simple en bois, recouvert en ardoises, contenant trois chambres, dans la cour est un grand hangar, citerne, etc.

5. Un certain terrain, situé, s'étendant et étant dans le Premier District de cette ville, désigné par le No. treize dans l'Ilet, borné par les rues Gasquet, Canal, Miro et Galvez, le dit terrain mesurant quatre pieds, sept pouces et trois lignes de face à la rue Gasquet, quarante trois pieds sept pouces et une ligne de largeur dans le fond, cent cinq pieds, dix pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Miro et cent douze pieds, sept pouces de profondeur sur la ligne de côté opposé avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant. Les améliorations comprennent

6. Deux certains terrains, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet Miro, borné par les rues Miro, Canal, Galvez et Tonti, désignés par les Nos. douze et quatorze sur un croquis fait par Edgar Pilié, député voyer de ville, daté le 22 décembre 1898 et annexé à un inventaire fait par A. J. Villere notaire le 4 janvier, trente deux pieds, cinq pouces et deux lignes de face à la rue Cleveland, par une première profondeur sur la ligne de côté de la rue Broad et sur une ligne divisant le dit terrain du terrain No. six de cent trente trois pieds, huit pouces, et par une seconde profondeur de vingt huit pieds, deux pouces de la ligne du fond et cent cinquante neuf pieds, dix pouces, et trois lignes de profondeur sur le côté de la rue Bienville, portant les Nos. municipaux 2337-2339 Ave. Cleveland. Les améliorations comprennent un cottage double en bois, contenant de chaque côté six chambres et la cour est couverte, citerne, etc.

11. Un certain terrain, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet, borné par les rues Cleveland, Palmyra, Bernadotte, et Palmyra, désigné par le numéro quatre, sur un plan dressé par Danes et Waddill, géomètres, le 17 novembre 1865 annexé à un acte passé devant William Ardill, notaire le 27 décembre 1866, et lequel terrain mesure d'après le dit plan cinquante sept trente et un pieds, onze pouces et cinq lignes de face à la rue Cleveland sur cent vingt sept pieds, dix pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles et face à la rue St. Patrick et lequel terrain est composé des parcelles d'une parcelle de terre transitaire, formant le coin des rues Patrick et Cleveland, et parcelle des terrains quatre et cinq, faisant face à la rue St. Patrick sur un plan de Reisenstein date le 20 Mars 1868, portant les Nos. municipaux 2305-07 Ave. Cleveland. Les améliorations comprennent un cottage double en bois couvert en ardoises contenant de chaque côté quatre chambres, hangars dans la cour, citerne, etc.

12. Un certain terrain, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'Ile No. 122 borné par les rues Louisa, Canal, Lopez et Salcedo, le dit terrain est désigné par le No. 13 et mesure vingt cinq pieds, cinq pouces et une ligne de face à la rue Louisa sur cent six pieds, huit pouces de profondeur entre lignes parallèles et 7 rue le coin des rues Louisa maintenant Bienville et Lopez, portant le No. municipal 3126 rue Bienville. Les améliorations comprennent un cottage simple en bois, contenant trois chambres dans les cours sont des hangars, citerne, etc.

13. Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'Ilet No. 302 borné par les rues Broad, Bienville, Tonti et White désigné par le No. 5 sur un croquis annexé à un acte passé devant William Shannon, ancien notaire, dans cette ville et mesurant d'après un plan par Albert Burger, Jr. décembre 1873 mesurant trente pieds 10 de face à la rue Bienville par cent huit pieds, trois pouces et quatre lignes en profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un double cottage à deux ardoises Nos. 2717-19 rue Bienville, contient de chaque côté quatre de front et trois chambres, dans les cours il y a des hangars, citerne, etc.

14. Un certain morceau ainsi que les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville carre No. 36, borné par Carondelet Walk St. Louis, les rues Bagre, Conti et White et la dite pièce ou parcelle de terre commence à soixante pieds du coin de Carondelet Walk et Bagre et mesure quarante quatre pieds de face s'étendant vers la ligne Conti quarante cinq pieds, trois pouces et six lignes de profondeur sur la ligne arrière sur une ligne égale et parallèle de soixante trois pieds, deux pouces et deux lignes de profondeur. Le dit morceau ou parcelle de terrain comprend la portion arrière des lots No. 1 et 2. Les améliorations comprennent un

15. Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses qui s'y trouvent situé dans le premier district de cette ville dans l'Ilet No. 457 dans le carré borné par les rues Salcedo, Canal, Lopez et Gasquet et désigné comme lot No. 5 sur un plan dressé par J. A. d'Hemecourt, voyer, daté de 14 Mars 1867 et lequel dit lot de terrain mesure trente sept pieds quatre pouces de face à la rue Salcedo, sur quatre vingt dix pieds, deux pouces de profondeur sur la ligne de côté la plus proche de la rue Canal et cinquante neuf pieds neuf pouces en profondeur sur la ligne opposée la plus proche de la rue Gasquet et quarante six pieds en largeur sur la ligne arrière. Portant les numéros municipaux 111-113 rue Salcedo. Les améliorations comprennent un un cottage en bois couvert en ardoises contenant quatre chambres, galerie, cistern, etc, quatre chambres, galerie, citerne.

16. Une certaine pièce ou parcelle de terre triangulaire, située s'étendant et se trouvant dans le premier district de cette ville, dans l'Ilet No. 457 lequel est borné par les rues Salcedo, Canal, Lopez et Gasquet, maintenant Ave. Cleveland. La dite pièce ou portion de terre en ceci démontre étant désignée par la lettre par la lettre "A" sur le croquis par Edgar Pilié, voyer, daté du 12 Novembre 1866, et est situé immédiatement sur l'arrière de la propriété du lot de terrain No. 5, sur un plan de J. A. D'Hemecourt, voyer, daté du 14 Mars 1867, de la dite M. A. Walsh pointant à la rue Salcedo. La dite pièce ou parcelle de terre triangulaire. A commencant à un point quatre vingt dix pieds deux pouces de distance de la rue Salcedo, sur la ligne extrême arrière la plus proche de la rue Canal du lot de terre du present acheteur courrant de là sur une ligne parallèle avec la rue Salcedo et vers la rue Cleveland, trente quatre pieds, sept pouces en largeur et de là a angle droit sur une ligne parallèle avec l'Ave. Cleveland et vers la rue Salcedo, trente pieds, cinq pouces et de la sur une diagonale ou oblique vers la rue Canal quarante six pieds au point de départ de la dite pièce triangulaire du terrain A dont il est question et est composé de deux petites parcelles triangulaires prises sur l'extrême arrière des terrains désignés par les numéros 1 et deux sur un autre croquis du dit Edgar Pilié, voyer, daté du 19 Avril 1890, et annexé à un acte de vente de vente du présent vendeur passé devant James Fahey, notaire le 17 Mars 1890, le tout suivant un plan annexé d'Edgar Pilié le 12 novembre 1895. Les améliorations comprennent

17. Deux certains lots de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ainsi que tous les droits voies et privilèges qui en dépendent situé dans le premier District de la ville de la Nouvelle Orléans dans le carré No. cinq cent cinquante deux (522) Borné par les rues Gasquet, Miro, Canal et Tonti, désigné par les numéros vingt et un et vingt deux (21-22) borné par les rues Gasquet, Miro, Canal et Tonti, désigné par les Nos. vingt et un et vingt deux (21-22) suivant un croquis annexé à un acte de vente par la propriété de T. S. Guion à A. L. B. James exécuté devant T. O. Stark, ancien notaire, en cette ville le 9 avril 1896, mesurant trente pieds de face à la rue Gasquet sur cent vingt pieds huit pouces et six lignes entre lignes égales et parallèles, les dits lots s'adjoignent l'un l'autre et le lot numéro vingt deux forme le coin des rues Miro. Portant le numero municipal 2301 lequel forme le coin des rues Miro et Cleveland, et désigné comme lot 22, lot vingt et un porte les numéros municipaux 2305-2307 Ave. Cleveland. Les améliorations comprennent 2301-03 un double cottage en bois couvert en ardoises servant de maison d'habitation et magasin contenant de chaque côté cinq chambres — 2305-07 est un cottage double en bois couvert en ardoises contenant trois chambres de chaque côté — sur l'annexe du lot grands hangars, écurie citernes, etc.

Termes et Conditions—Un tiers ou davantage comptant au choix de l'acheteur, le reste en un ou deux ans, pour lequel l'acheteur donnera son ou ses billets qui porteront un intérêt de 7 pour cent par an de la date de l'adjudication et garantis par le nantissement du vendeur et le privilège et hypothèque spéciale sour la propriété vendue; l'acte de vente devant contenir le pacte de non aliénando, une clause stipulant la vente avec notre estimation et cinq pour cent (5 pour cent) de frais d'avocat en cas de procès pour obtenir le paiement des dits billets, et toutes les autres clauses généralement contenues dans un acte de vente; et l'acheteur d'assumer le paiement, au dessus du prix de l'adjudication, de toutes les taxes de l'année 1913, de déposer chez l'adjudicateur dix pour cent (10 pour cent) du prix de vente au moment de l'adjudication, et de supporter le coût de l'acte de vente devant Charles L. Debernard, Notaire Public.

PETER GALLAGHER, Encanteur.

Jan. 26; Fev. 2, 9, 16, 23, 26.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

En re Liquidation de J. D. Connell Iron Works Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No. 103, 121 — Division C — Conformément et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire intitulée Liquidation de "J. D. Connell Iron Works Company" dossier No. 103,121, le dit ordre daté et signé le 30 janvier 1913, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI, le 13 février 1913, les propriétés et immeubles ci dessus avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et y appartenant ou de quelque façon en dépendant à savoir:

1. Quatre certains terrains dans le Premier District de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No. 46, borné par les rues S. Peters, Erato, Tchoupitoulas et Thalie, designés par les numeros un, deux, trois et cinq, et mesurant ci-après: Terrains Nos. un, deux et cinq mesurent chacun vingt deux pieds, huit pouces et neuf lignes de face à la rue S. Peters sur cent pieds de profondeur; et terrain No. trois a vingt pieds, huit pouces et neuf lignes de face à la rue Erato sur cent soixante pieds, un pouce et six lignes de profondeur; tout entre lignes parallèles, terrains Nos. un, deux et trois étant representés sur un plan dressé par T. Thompson, daté le 21 février 1913, et déposé dans le bureau de H. B. Genas, ancien notaire dans la dite ville, et terrain No. cinq sur un plan de O. E. Zimple, déposé dans le bureau de Theo. Duvol, ancien notaire dans la dite ville, comme plan No. deux du livre de plans No. un étant une partie de la propriété que la "J. D. Connell Iron Works Company" acquit par achat de James D. Connell par un acte devant P. M. Milner, notaire dans la dite ville, le 22 août 1904.

2. Deux certains terrains dans le Premier District de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No. 46, borné par les rues S. Peters, Erato, Tchoupitoulas et Thalie, designes par les numéros douze et treize, et mesurant chacun vingt deux pieds, neuf pouces de face à la Erato sur cent cinquante neuf pieds, dix pouces de profondeur, tout entre lignes parallèles les mêmes étant représentés sur un plan dressé par C. A. Hedin, déposé dans le bureau de T. O. Stark, ancien notaire dans la dite ville, étant partie de la propriété que la "J. D. Connell Iron Works Company" acquise par achat de James D. Connell par un acte devant P. M. Milner, notaire dans la dite ville, le 22 août 1904.

3. Un certain terrain dans le Premier District de la Nouvelle Orléans dans l'Ilet No. 46, borné par les rues Erato anciennement Suzette), Tchoupitoulas, S. Peters (anciennement Nouvelle Levee) et Thalie (anciennement Benjamin) lequel terrain est désigné par le numéro neuf et mesure quarante cinq pieds et six pouces de face à la rue Erato sur une profondeur de cent cinquante neuf pieds et dix pouces entre lignes parallèles, étant la propriété acquise par la "J. D. Connell Iron Works Company" de Mme Josephine B. Connell par un acte devant P. M. Milner, notaire dans la dite ville, le 13 octobre 1906.

La propriété premièrement décrite est l'emplacement de l'atelier de mecaniciens de la "J. D. Connell Iron Works Company." Rien de la propriété mobilier n'est compris dans cette vente. La propriété deuxièmement et troisièmement décrite est louée par bail par Messieurs Alex Bussell & Co., à $150 par mois jusqu'au 31 octobre 1914, et la vente sera sujette à ce bail.

CONDITIONS DE LA VENTE—Deux vingtièmes ou plus comptant le solde si il y en a devant être représenté par billets à ordre, payables 1 ou 2 ans après date, respectivement avec intérêt payable annuellement au taux de 8 pour cent par an à partir de la date jusqu'au payement des dits billets à ordre avec intérêt spécial, assurance, primes et taxes et en cas de procès 5 pour cent pour frais d'avocat et tous les frais devant être garantis par hypothèque et privilège de vendeur, l'acte devant contenir le pacte de non aliénando, et toutes les clauses usuelles de sécurités. Les quatre terrains spéciaux, premièrement décrits, seront offerts et provisoirement adjugés, au plus offrant enchérisseur, alors les trois terrains deuxièmement et troisièmement décrits seront offerts, sujets au bail et seront provisoirement adjugés au plus offrant enchérisseur; et finalement l'entière propriété, sept terrains seront offerts, la partie à bail sujette au bail. En cas qu'un enchérisseur offre plus pour l'entière propriété que les offres combinés sous les adjudications provisoires, alors l'entière propriété sera définitivement adjugée à tel enchérisseur; mais si le plus haut enchérisseur pour l'entière propriété ne dépasse pas les enchères combinées faites par les adjudicataires provisionnels, alors les adjudications provisioires (1) des quatre terrains premièrement décrits, et (2) des trois terrains deuxièmement et troisièmement décrits, deviendront effectifs et les titres seront faits conformément.

L'acquéreur ou les acquéreurs devront assumer les taxes de 1913 payer pour le ou les actes de vente devant notaire et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec.

J. L. ONORATO, Real Estate Broker

910 RUE GRAVIER.

jan12,19,26fév2,9,13

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Sallie Swan King

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 100,196 — Division E — Attendu que, Phoebe Whitaker King, veuve de Allen Swan King, de la ville de New Haven, Etat du Connecticut, dans sa capacité duement qualifiée comme gardienne ou tutrice de la personne et propriété de ses enfants mineurs, Allen Swan King et Phoebe Hart King, habitants de la ville de New Haven, Etat du Connecticut, a fait appel à la cour dans le but d'être autorisée de prendre possession de, et de retirer de l'Etat de la Louisiane la propriété appartenant aux dits mineurs. Avis est par le présent donné à qui cela peut concerner d'avoir à déduire dans trente (30) jours, à partir de la première publication de cette notice, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite gardienne et tutrice.

Par ordre de la Cour,

Nouvelle Orléans, Lne., 24 janvier.

(Signé) GEO. H. THEARD, Juge.

RAYMOND GAUCHE, Avocat.

Pour copie conforme:

P. A. DUCOING, Député Greffier.

28jan28fév10,30

VENTES A L'ENCAN

Peter Gallagher

VENTES A L'ENCAN

Peter Gallagher

VENTES A L'ENCAN

Fitzpatrick & Company

ANNONCE JUDICIAIRE.

Contenu Entier de Résidence, et d'un Piano Droit "Emerson," No. 719 rue Valmont, Près Laurel

A l'Encan, Vendredi, 7 Février, à 11 Heures du Matin

Succession de Geo. J. Mertzweiller et épouse, No. 103096 de la Cour Civile de District de la Paroisse d'Orleans, Division C.

Conformément à un ordre de l'honorable E. K. Skinner, juge de la susdite cour daté et signé à la Nouvelle Orléans, Lne., le 23 janvier 1913, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente le VENDREDI 7 FEVRIER après les délais et annonces légaux usuels sur les lieux ci-dessus mentionnés en particulier et tous les meubles et propriétés mobilières décrites dans l'inventaire à savoir:

Un Piano Emerson, valeur $550; ameublement de salon en noyer, piedestales, cabinet à music, portières, ornements, tables, chaises, berceuses, joli ameublement de salle à manger avec amoire à porcelaine, magnifiques tableaux, rideaux, stores, nattes, ameublement de chambre à coucher matelas, sommiers, literies, moustiquaires, glacière, fourneau à gas, fourneau de cuisine, coffre-fort, porcelaines, ustensiles, etc.

Conditions—Comptant. Sans limite.

HARRY W. FITZPATRICK.

Jan 26, Feb. 2, 6, 7. Encanteur.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Edna Mary La Pine. Epouse de Francis Joseph Offer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,319 — Division C — Attendu que Frances Joseph Offer a présenté une petition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Edna Mary La Pine, épouse de Francis Joseph Offer, decedée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut interesser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

HENRIQUES & DUCHAMP, Avocats.

janfévr2,7

Par STERN & GUMBEL, Ltd.

VENTE DE PARTAGE.

Geo. H. Hemel vs. Adelia G. Hemel.

No. 101,500 — Cour Civile de District, Division B.

Au dernier et plus offrant enchérisseur propriétés de valeur du Troisième District, 2325-27-29-31 Ave. Esplanade entre les rues N. Rocheblave et N. Tonti.

Quatre cottages d'habitation, 730-32-34-36-38-40, encoignure Lesseps et rue Dauphine.

Trois cottages doubles, 726-28 rue Poland entre les rues Royale et Dauphine.

Cottage double, 2600 encoignure Chartres et Ave. Lafayette.

Bâtisse à deux étages en briques, 729 rue Lesseps, 731-33 rue Lesseps entre les rues Royale et Dauphine.

Cottage simple et cottage double, 528 rue Espagne entre les rues Chartres et Decatur.

Bâtisse à deux étages avec allée, 739-41 rue Lesseps entre les rues Royale et Dauphine, et terrain vacant adjacent le cottage double.

A L'ENCAN, MARDI, LE 18 FEVRIER 1913, A MIDI A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES NO. 311 RUE BARONNE

PAR STERN & GUMBEL, LTD.—Leonard L. Stern, Encanteur.—Vendra aux enchères publiques à la sus dite date, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour siégeante le 6 janvier 1913, et le jugement lu et signé en cour siégeante le 6 janvier 1913 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situes dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par l'ave. Esplanade et les rues Tonti, Rocheblave et Bayou Road; designes par les Nos. quatre et cinq de l'Ilet No. 2, sur un plan de L. H. Pilié, voyer, daté le 23 mai 1848, et déposé dans le bureau de Joseph Cuvillier notaire, lesquels terrains sont adjacents et mesure chacun trente pieds de face à l'ave. Esplande, trente pieds, onze pouces et une ligne face à la rue Bayou Road, sur une profondeur traversant l'ave. Esplanade jusqu'à la rue Bayou Road, ci-après décrite à savoir: Terrain No. quatre soixante quatre pieds, un pouce sur la ligne à côté de la rue N. Tonti, le séparant du terrain No. cinq, soixante et onze pieds quatre pouces sur la ligne le séparant du terrain No. cinq, et terrain No. cinq soixante et onze pieds quatre pouces sur la ligne qui le sépare du terrain No. quatre et soixante dix huit pieds, sept pouces sur l'autre ligne à côté de la rue N. Rocheblave. Les améliorations sur la dite propriété portant les Nos. municipaux 2325 et 2327 et 2331 ave. de l'Esplanade et consistent de quatre cottages d'habitation avec 2 chambres et cuisine de chaque côté.

2. Une certaine parcelle de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent située dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Lesseps, Dauphine, France et Royale, étant la plus grande partie des terrains un deux, trois, trois et quatre sur un plan particulier par Albert G. Blanchard dressé le 25 du mois d'Août 1887 laquelle par celle de terre mesure quatre vingt quatorze pieds, sept pouces de face à la rue Lesseps sur une profondeur entre lignes égales et parallèles et une façade sur la rue Dauphine de cent vingt trois pieds cinq pouces. Les améliorations sur la dite propriété portant les numéros municipaux 730-732-734-736-738-740 rue Lesseps et consistent de trois cottgaes doubes contenant 4 chambres, hangar etc. de chaque côté et se louent à $9.00 par mois chaque côté.

3. Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No. deux dans l'Ilet portant actuellement le numero 183, borné par les rues Poland, Lesseps, Royalt et Dauphine, sur un plan dressé par A. Castaing le 11 novembre 1858, déposé dans le bureaux de A. Breyfous, notaire, et le dit terrain mesurant en mesure américaine trente et un pieds neuf pouces de face à la rue Poland sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles; les améliorations sur la dite propriété portant les numeros municipaux 726 et 728 rue Poland, et consistent d'un cottage double retiré du trottoir et contient 3 chambre, hangar, etc., de chaque côté et se loue à $7.00 par côte par mois.

4. Une certaine par celle de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet (portant actuellement le numéro 15) bornné par les rues Charters, ave. Lafayette (autrefois connue comme rue Enghien) Decatur et Port, laquelle parcelle de terre forme l'encoignure de la rue Chartres et de l'ave. Lafayette, et mesure en mesure américaine, trente pieds, sept pouces t quatr ligns face à la rue Chartres, Quatre vingt dix pieds huit pouces de profondeur et de face à l'ave. Lafayette et à peu près quatre vingt dix pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Port; les améliorations sur la dite propriété portant le numéro municipal 2600 rue Chartres, et consistent d'une bâtisse à deux étages en briques, contenant 14 chambres, corridors, galleries, etc., et susceptible à un loyer d'à peu près $45.00 par mois.

5. Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Faubourg Washington, actuellement le troisième District de cette ville, dans l'Ilet numéro six maintenant (Ilet numéro 183) borné par les rues Lesseps, Royale, Poland et Dauphine, lequel dit terrain est désigné par le numéro onze sur un plan dressé par Joseph Pillé, voyer de ville, sous date du 25 février 1832, déposé dans le bureau de Philippe Lacoste, notaire, et mesure cinquante trois pieds (53) trois pou ces (3) face à la rue Lesseps, sur cent quinze pieds (115) de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations qui s'y trouvent portant les numéros municipaux 731-733 rue Lesseps, et consistent en un cottage double avec 5 chambres de chaque côté et se loue à $10.00 par mois chaque côté.

6. Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et droits etc. situé dans le Faubourg Marigny, maintenant Troisème District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Espagne, Chartres, Décatur et Mandeville, désigné par le numéro onze sur un plan dressé par C. A. Hedin, architecte, le 22 avril 1848, déposé dans le bureau de Lucien Hermann, notaire et mesure d'après le dit plan, vingt cinq pieds de face à la rue Espagne sur cent vingt quatre pieds de profondeur, mesure américaine; les améliorations sur la dite propriété portant le numéro municipal 528 rue Espagne, et consistent en une bâtisse en bois à deux étages, toit en ardoises, allée, et contient 4 chambres, galleries, etc., et se loue à $9.00 par mois.

7. Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., portnat les numéros municipaux 739-741 rue Lesseps dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet numéro 183, borné par les rues Lesseps, Poland, Royale et Dauphine, désigné comme terrain numéro dix formant l'encoignure des rues Lesseps et Dauphine, et mesure cinquante trois pieds, trois pouces, de face à la rue Lesseps, sur cent quinze pieds de profondeur et de face à la rue Dauphine. Les améliorations consistent en un cottage double en bois contenant de chaque côté 5 chambres, hangar, etc., susceptible à un loyer de $10.00 par mois chaque côté.

Conditions—Comptant. Actes de vente devant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs. Dix pour cent de dépôt est requis au moment de l'adjudication.

STERN & GUMBEL,

SIDNEY F. GAUTIER, Encanteurs.

Avocat pour demandeur.

B. T. WOLF, Avocat pour le defendeur.

jan14,19,26fév2,9,16,18

Kernaghan&Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Partage.

Cottage double en bois, Nos. 2917 et 2919 rue St. Pierre et terrain à bâtir rue Orléans, entre les rues Dupré et Gayoso.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, encanteur, bureau No. 339 rue Carondelet, JEUDI, le 6 mars 1913 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, Il sera vendue à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 19 décembre 1912 et signé le 27 décembre 1912 et d'un ordre daté le 28 janvier 1913 de l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans la succession de Barbara Muller et al. vs. Mr. et Mme Marco Martinolich, No. 102,084, la propriété ci-après decrite à savoir:

Premièrement—Le cottage double en bois à un étage, Nos. 2917 et 2919 rue St. Pierre, contenant trois chambres de chaque coté sur un certain terrain situé dans le Deuxieme District de cette ville, dans l'Ilet, borné par les rues St. Pierre, Orléans, Dupré et Gayoso, désigné par la lettre A, sur un croquis de voyer par Walter J. Seghers, député voyer de ville, daté le 21 janvier 1913 et mesurant d'après cela 30 pieds de face à la rue St. Pierre sur 62 pieds de profondeur entre lignes parallèles commençant a une distance de 124 pieds 6 pouces et deux lignes de l'encoignure des rues St. Pierre et Dupré.

Deuxièmement—Un certain terrain situé dans le même district et Ilet et adjoignant dans le fond la propriété ci-dessus décrite, désignée par la lettre B, sur le susdit croquis de voyer par Walter J. Seghers, mesurant d'après cela 30 pieds de faces sur la rue orléans sur 52 pieds, 6 pouces et 7 lignes de profondeur entre lignes parallèles, commençant à une distance de 124 pieds, 6 pouces et 2 lignes de l'encoignure des rues orléans et Dupré.

Dans un quartier qui s'améliore près des lignes de cars, désirable pour placement ou emplacement de maisons.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et le solde s'il y en a, en paiements égaux, payables en un et deux ans après la date de l'adjudication, avec huit pour cent d'intérêt à partir de la date jusqu'au paiement, devant être garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale, avec les clauses usuelles d'hypothèque et securité de même que le pacte de non alienando, et rejet d'évaluation cinq pour cent pour les frais d'avocat en cas de procès, etc., les acquéreurs devant faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication et payer tous les frais de certificats, et assumer les taxes dues et exigibles dans l'année 1913 en sus et en plus du prix de l'adjudication. Les actes de vente devant Fred Adolph notaire aux frais des acquéreurs.

FRED & W. E. ADOLPH,

GEO. MONTGOMERY,

Avocats.

fév2,9,16,23mars2,6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Neuf beaux terrains, qui vont être vendus comme un, rues St. Claude et Manuel, rue pavée près des lignes de car.

Succession de Pierre Minard ou Menard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,142—Par Kernaghan & Cordill, W. A. Kernaghan, encanteur, bureau No. 339 rue Carondelet, JEUDI, le 6 mars 1913 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, sera vendue à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 29 janvier 1913 de l'Hon. Fred D. King, juge de la sus dite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain situé dans le Troisième District de la Nouvelle orleans, faisant partie d'une certaine plantation appartenant autrefois à Manuel Landry, environ deux milles plus bas que la ville de la Nouvelle Orleans, sur la rive gauche du Mississipi, borne sur la partie basse par la propriété appartenant aux religieuses des Ursulines, et sur la partie elevée par la plantation appartenant autrefois à Mr. Lesseps, le dit terrain commence à peu près à 1920 pieds du Chemin Publique et mesure 300 pieds de face sur la rue projetee Manuel sur 120 pieds de profondeur. Le dit terrain est décrit sur le régistre d'assessement pour l'année 1911 comme terrain No. neuf, mesurant 120 pieds sur 334 pieds formant le coin des rues St. Claude et Manuel, dans le carré, borné par les deux dites rues Hampart et Convent, et sur la dite rue St. Claude y faisant face sur une étendue de 120 pieds. Acquis par le dit Pierre Minard ou Menard par un acte sous signature privée daté le 23 février 1843, de Joseph Boudreaux et épouse, enrégistré dans le bureau d'aliénations dans le livre 34 folio 303 le 26 de juillet 1843.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra assumer les taxes dues et exigibles de 1913 en sus et en plus du prix de l'adjudication. Vingt pour cent comptant sera requis au moment de la vente. L'acte de vente devant Fred Deibel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

C. C. FRIEDRICHS,

Avocat.

fév2,9,16,23mars2,6

I. B. Rennyson

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John Kops

A l'encan JEUDI, le 27 février 1913, a la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne à midi.

LA MAISON SIMPLE A DEUX ETAGES 635 RUE FERDINAND

Entre Chartres et Royale, dans le carré de la rue Press comprenant 4 chambres et corridor en haut, 5 chambres et corridor en bas, allée sur les deux côtés, cour pavée, etc. Suivant un ordre de l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la Paroisse d'Orléans, daté et signé le 21 janvier 1913, dans l'affaire de la succession de John Kops, No. 102,619, je procéderai à vendre la propriété ci-après décrite à la date et place ci-dessus mentionnées, comprenant un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues St. Ferdinand, Press, Chartres et Royale, lequel terrain est désigné par le No. 3 sur un plan fait par C. E. De Armas, député voyer de ville, daté le 4 avril 1887 et annexé à un acte passé devant James Fahey, ancien notaire, le 6 avril 1887 et mesure d'après le dit plan vingt quatre pieds, quatre pouces de face à la rue St. Ferdinand sur une profondeur de quatre vingt seize pieds entre lignes égales et parallèles.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant payer en sus et en plus du prix de l'adjudication les taxes pour 1913, aussi bien que pour l'acte de vente, devant être passé devant Scott E. Beer, notaire, et dix pour cent (ne portant pas d'intérêt) de dépôt avec

I. B. RENNYSON, Encanteur.

jan26fév2,9,16,23,27

Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE.

1801-03 RUE DRYADES, COIN DE LA RUE FELICITE

En face du magasin de marchandises sèches Kaufman

Bâtisse en briques à deux étages pour maison de commerce

Succession de Catherine Connors, épouse décédée de James Burns.

No. 101,930 — Cour Civile de District — Division E.

PAR RAMSEY & DANZIGER, Encanteurs — Bureau 341 rue Carondelet — JEUDI, le 27 février 1913, à midi à la Bourse, 311 rue Baronne, il sera vendu en vertu et suivant un ordre date et signé le 22 janvier 1913, par l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la sus dite cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulee et numérotee et qui m'a été savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet No. 292, borné par les rues Dryades, Rampart, Félicité et St. André, formant l'encoignure des rues Dryades et Felicité, et mesurant 28 pieds 7 pouces 1 ligne de face à la rue Dryades, 27 pieds 2 pouces en largeur dans le fond, sur une profondeur et face sur la rue Félicité de 62 pieds 4 pouces et 4 lignes, et une profondeur de 68 pieds 3